

DEPARTEMENT DE LA SOMME

RAMBURELLES
CARTE COMMUNALE

Dossier d'Approbation

PLAN DE ZONAGE

Le Bocquet

ECHELLE : 1/2000

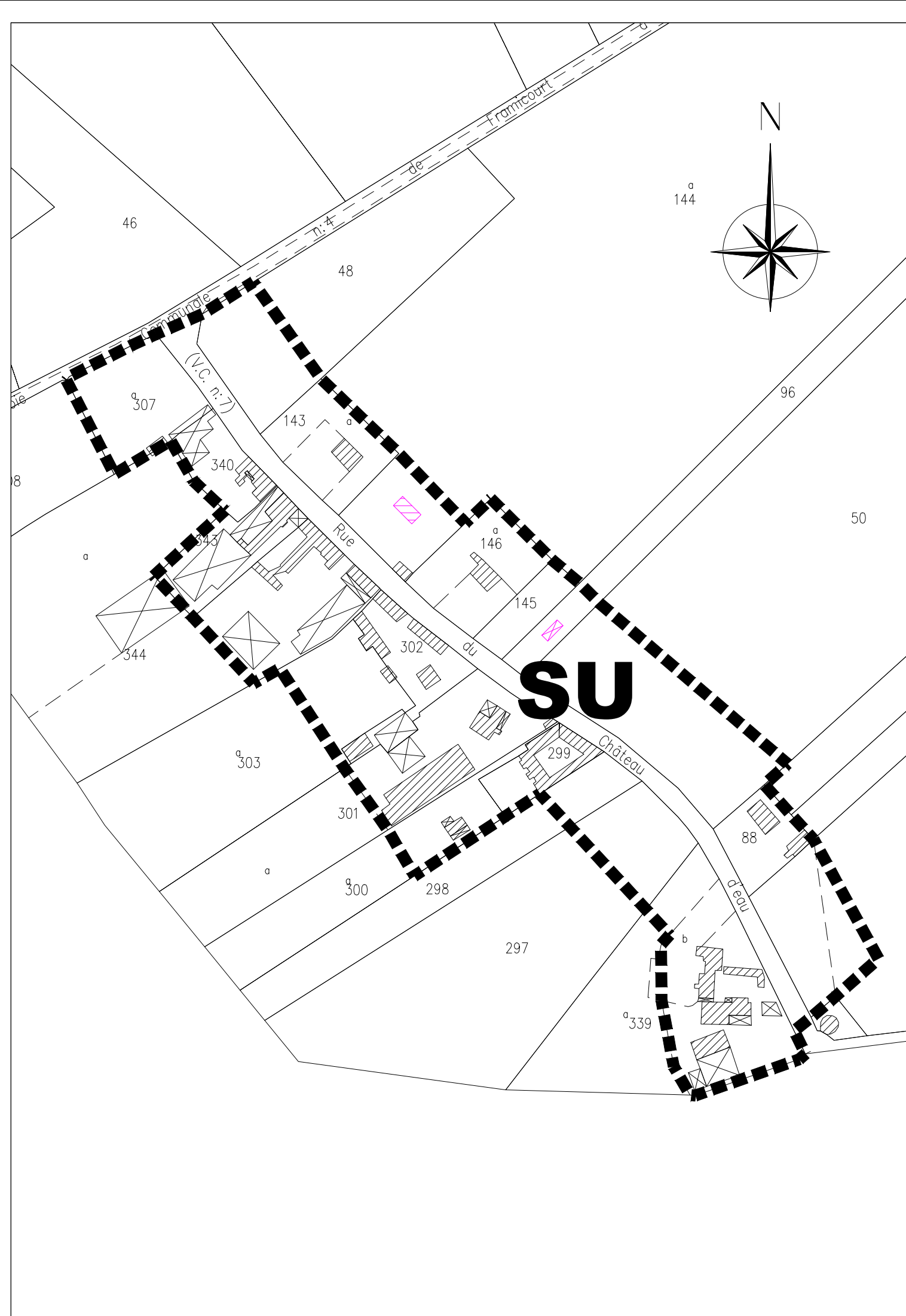
2.c

Vu et approuvé pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du: et à l'arrêté préfectoral du: Le Maire,

Jack BACOUËL



DEPARTEMENT URBANISME
124, Boulevard Vauban - 80100 ABBEVILLE
Téléphone: 03.22.24.08.71 - Télécopie: 03.22.24.45.87
E-mail: Abbeville@cabinet-poignon.fr
JANVIER 2009



LEGENDE:

- Limite de Secteur
- SU Secteur Urbanisable
- SE Secteur Economique
- SN Secteur Naturel

A l'extérieur du secteur urbanisable et du secteur d'activités, seules sont autorisées:
- l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes et leurs annexes
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
- les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles

DEPARTEMENT DE LA SOMME

RAMBURELLES
CARTE COMMUNALE

Dossier d'Approbation

PLAN DE ZONAGE

Ramburelles

ECHELLE : 1/2000

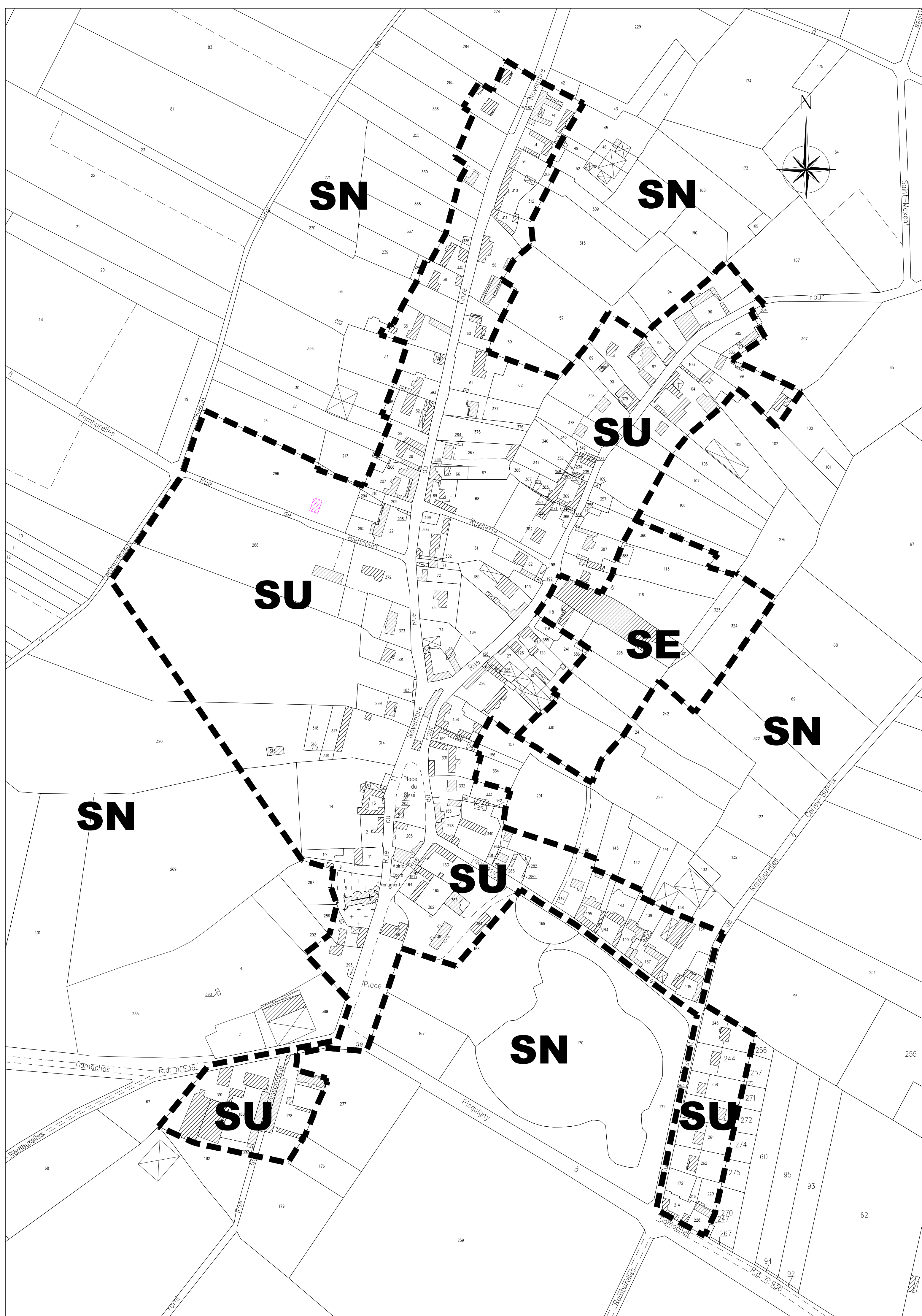
2.b

Vu et approuvé pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du: et à l'arrêté préfectoral du: Le Maire,

Jack BACOUËL



DEPARTEMENT URBANISME
124, Boulevard Vauban - 80100 ABBEVILLE
Téléphone: 03.22.24.08.71 - Télécopie: 03.22.24.45.87
E-mail: Abbeville@cabinet-poignon.fr
JANVIER 2009



LEGENDE:

- Limite de Secteur
- SU Secteur Urbanisable
- SE Secteur Economique
- SN Secteur Naturel

A l'extérieur du secteur urbanisable et du secteur d'activités, seules sont autorisées:
- l'adaptation, la réfection, l'extension des constructions existantes et leurs annexes
- les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs
- les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles